



Création d'un Centre de traitement du Gibier à l'abattoir Montagne Sud : Etude de faisabilité

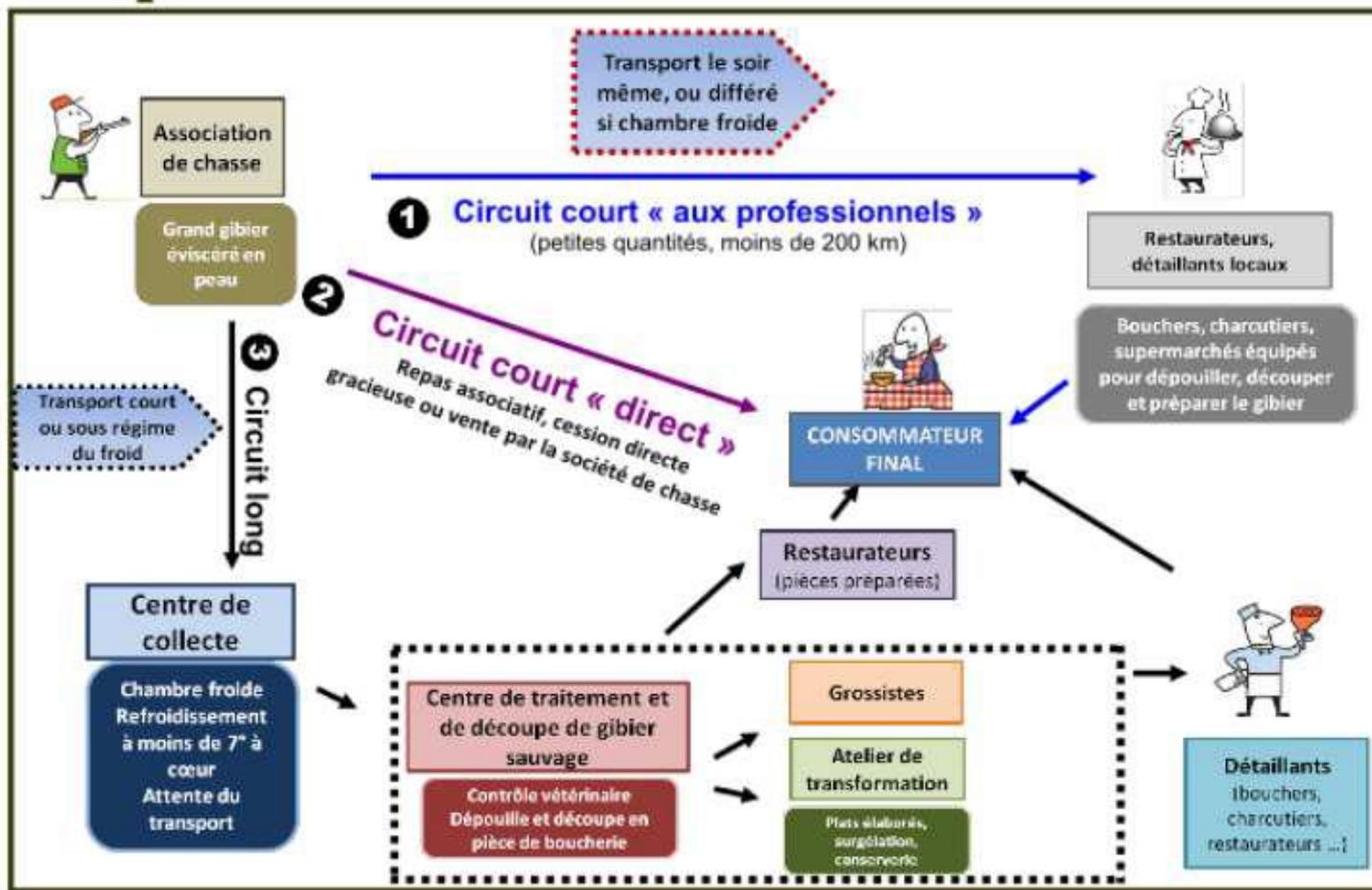
Conclusions présentées au Conseil d'Administration du 26 juin 2024



Etude financée par la fédération départementale des Chasseurs des Vosges avec le concours de :



Rappel du circuit venaison



1

Les objectifs de l'étude

- Définition précise du programme d'activité
- Approfondissement sur la faisabilité sanitaire (yc ICPE)
- Esquisse et chiffrage des investissements nécessaires, y compris les centres de collecte de gibier (CCG)
- Rencontre et échange en vue de trouver la forme juridique adaptée
- Réaliser un compte de résultat prévisionnel « fin » permettant de déterminer les couts des services
- Ebauche du plan de financement potentiel
- Echanges avec l'ensemble des interlocuteurs du projet pour structurer la gouvernance
- Accompagnement jusqu'à la décision

Programme prévisionnel d'activité par période

Période	Durée	T Mini CTG/semaine		T maxi CTG/semaine	
P1 « affut »	15 sem	19	0.4	48	1
P2 « début et fin »	8 sem	64	1.5	163	3.7
P3 « cœur »	15 sem	169	4.2	399	9.7

3

Articulation des hypothèses Mini/Maxi avec l'étude :

- Hypothèse mini : pour fonctionnement et dimensionnement des installations
- Hypothèse maxi : impact fonctionnement + faisabilité extension des installations

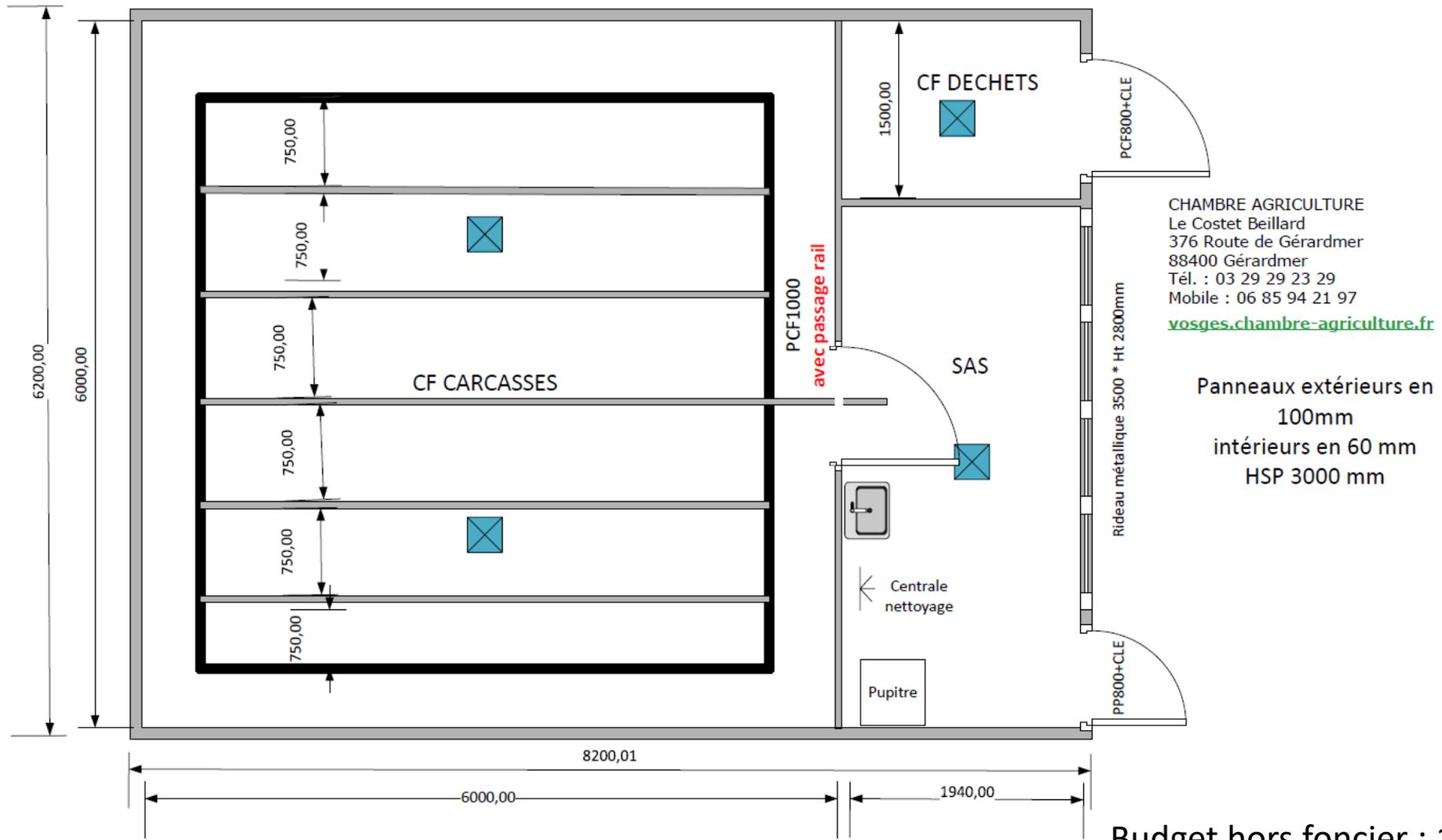
➤ 1ère partie : les centres de collecte de gibier (CCG)

- Positionnement des CCG
- Principes de fonctionnement des CCG
- Investissement des CCG

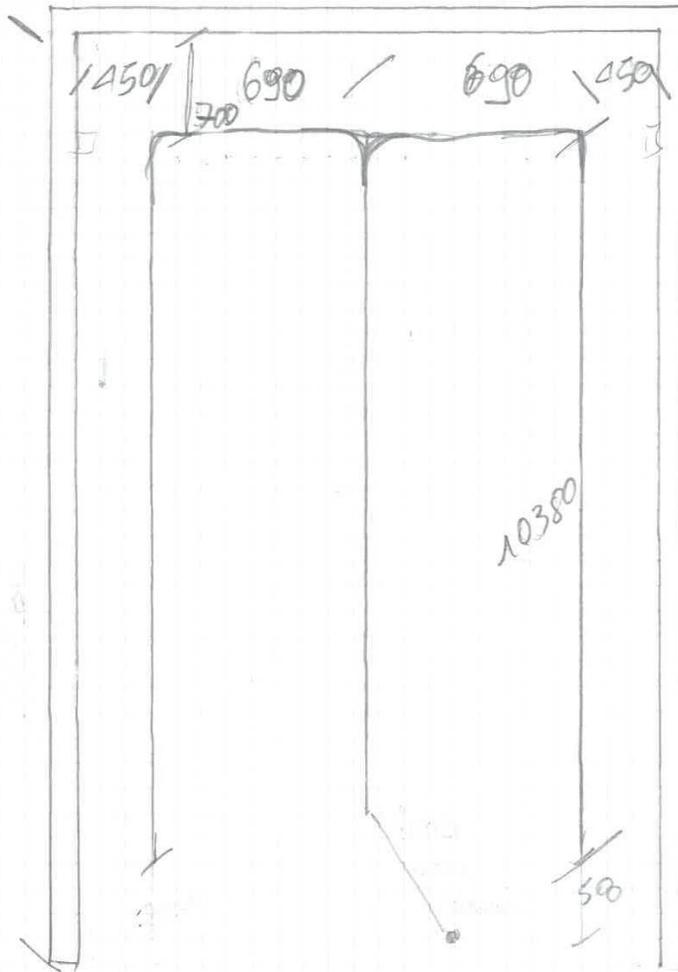
Cahier des charges implantation des CCG

- Stockage avec réfrigération permettant une **bonne descente en température**
 - Température entrée carcasse: 30 °C
 - Température cible : 7°C en 20 h maxi – enregistreur de température + afficheur
 - Température conservation 4 °C
 - Capacité de stockage : 60 têtes 40 sangliers; 5 Cerf; 15 Chevreuil, soit entre 2 et 2.5 T « en poils »
- Transfert sans pénibilité
 - Du véhicule de chasse (pick-up, coffre 4*4, ...) vers le rail de manutention
 - Du frigo vers le camion de collecte, hauteur « standard » camion porte viande
- Bennes à déchet
 - Présence d'un local à déchet pouvant contenir au minimum 2 bacs 600 litres (1080*1020*980)
- Options
 - Pesée connectée système traçabilité avec interface informatique
 - Vidéo surveillance
 - Contrôle d'accès portes et surveillance (intrusion, température, caméra)
- Utilités nécessaires
 - Accès poids lourd facile
 - eau, électricité, connexion informatique...

1ere esquisse CCG



Budget hors foncier : 100 k€ HT



2eme esquisse

- Sur une base container maritime frigo
- Avec raillage interne et bras raccordement camion
- Budget 50 k€
- Pas de CF déchet ni zone de finition
- Attention container non subventionnable
- Attention : sol

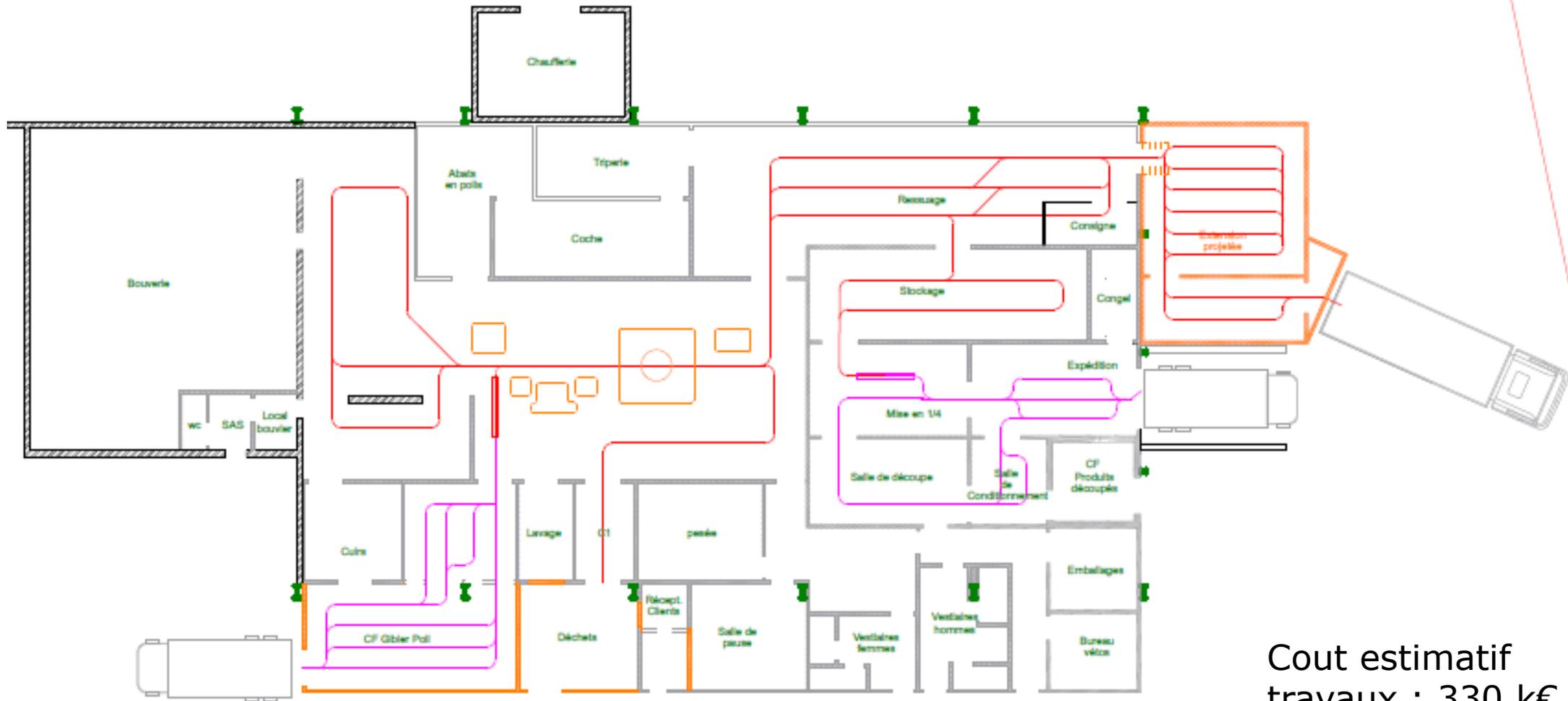
➤ Fonctionnement des CCG

- Trouver un mode fonctionnement qui responsabilise chaque CCG
 - Création d'un collectif des usagers pour chaque CCG
 - Définition du règlement de fonctionnement de chaque CCG (avec tronc commun : PMS, accès, RC pour chaque société de chasse, formation, Examen initial...)
 - Cout de fonctionnement (eau, élec, assurances, maintenance équarrissage...) propre à chaque CCG
 - 1 responsable par CCG – rémunéré (2h/semaine * 23 semaines/an*15€/h)
- Investissement
 - Le cout d'un CCG sera entre 50k€ et 100k€
 - Avec un portage collectivité et des subventions conséquentes, la location d'un CCG, eau et électricité incluses, serait de l'ordre de 3000 € / an
- Gestion des CCG : trouver un mode fonctionnement qui responsabilise chaque CCG
 - Création d'un collectif des usagers pour chaque CCG
 - Définition du règlement de fonctionnement de chaque CCG (avec tronc commun : PMS, accès...)
 - Cout de fonctionnement (location, maintenance, assurance,...) propre à chaque CCG : 900 €/an
 - Le volet équarrissage n'a pas été intégré dans le budget

➤ 2ème partie : investissements

- Evaluation des dimensionnements des salles
- Plan projet
- Estimatif des travaux

Esquisse plan investissement



10

Coût estimatif travaux : 330 k€

Budget estimatif

VRD	
Gros œuvre	
Charpente métallique	
Couverture bardage	
	<i>Sous-total</i>
	63 000 €
Isolation	43 500 €
Sol et banquettes	17 000 €
Froid	45 000 €
Manutention aérienne	65 000 €
Électricité plomberie	5 000 €
Équipement de quai serrurerie	6 000 €
Petits équipements	4 500 €
Équipement station prétraitement	25 000 €
	Total
	274 000 €
	Divers et imprévus (10 %)
	27 400 €
	Frais d'étude Assurance (10 %)
	27 400 €
	Total hors TVA
	328 800 €

- Projection du fonctionnement 2023-2024 de la SA Montagne Sud, sans le CTG (centre de traitement de gibier)
- Projection d'un fonctionnement avec le CTG

Produit d'exploitation 2023-2024



	Réalisé 2021-2022	Previsionel 2023-2024	Remarque
CA Abattage	164 k€	131 k€	Baisse activité; maintien prix
CA Déchet	58 k€	47 k€	Baisse activité; maintien prix
CA Découpe	51 k€	51 k€	Maintien de l'activité
CA Sous-produits	19 k€	12 k€	Selon baisse activité GB/Vx
Transfert Charges(1)	27 k€	22 k€	Variation taxes coll/rev
TOTAL Produit exploitation	319 k€	263 k€	- 56 k€

13

(1) Corrigé des reprises de créances douteuses

Charges 2023-2024



	Réal (1) 2021-2022	Prev 2023-2024	Remarque
Fournitures consommables (eau, élec...)	49 k€	56 k€	Baisse consommation + hausse cout unitaire
Services extérieurs	71 k€	69 k€	Quelques baisses liées activités + inflation sur poste achat et maintenance
Masse salariale, y compris sous-traitance	153 k€	141 k€	Baisse sous-traitance / hausse taux horaire été 22
Impôts taxes	30 k€	25 k€	Baisse taxe inter pro liée activité
Amortissements	39 k€	31 k€	Baisse des amortissements
TOTAL Charges	342 k€	322 k€	
RESULTAT d'EXPLOITATION	-23 k€ (7% du CA)	-59 k€ (22% du CA)	

(1) Correction apportée sur « créances douteuses »

Hypothèses technico-économique CTG

- Le volume d'activité chiffré sera établi à 80 T carcasse/an
- L'investissement retenu est à 330 k€
- Les aides à l'investissement sont évaluées à 40%
- La productivité horaire est de 6h/Tc (4,5h/Tc en dépouille, 1,5h/tc pour gestion entrée-sortie, nettoyage, suivi, administration...)
- Les charges fixes en plus sont les amortissements (sur 20 ans, hors subvention) et 5k€ d'augmentation de charge fixes autres
- Les charges variables (26% du CA) sont comptabilisées au prorata de l'augmentation du nombre de jour d'activité abattage (+22%)
- Les tarifs de traitement ont été définis à 0,9€ / kg carcasse, taxes professionnelles incluses (tarifs équivalents aux services de l'abattoir de Luxeuil)

Projection produits d'exploitation

(base 2023-2024)



	Prev base	Prev +CTG	Remarque
CA Abattage	131 k€	203 k€	80 Tc * 900€/T
CA Déchet	47 k€	47 k€	La quote-part gibier est incluse dans le prix service gibier
CA Découpe	51 k€	51 k€	Pas de découpe retenue, même si l'activité pourrait se mettre en place ultérieurement
CA Sous-produits	12 k€	12 k€	Aucune valo sous-produits gibier
Transfert Charges, amortissement subvention	22 k€	33 k€	taxes collectées/reversées + amortissement subv invest
TOTAL Produit exploitation	263 k€	346 k€	

Projection charges d'exploitation

base 2023-2024



	Prev 2023-2024	Prev+CTG	Remarque
Fournitures consommables (eau, élec...)	56 k€	68 k€	Hausse prorata nb de jour d'activité (+22%)
Services extérieurs	69 k€	74 k€	5k€ de charges sup estimée
Masse salariale, y compris sous-traitance	141 k€	158 k€	+6h/Tc * 35€/h
Impôts taxes	25 k€	29 k€	Hausse 4k€ taxe interpro
Amortissements	31 k€	48 k€	Nouveaux amortissements
TOTAL Charges	322 k€	377 k€	
RESULTAT d'EXPLOITATION	-59 k€	- 31 k€	

Commentaires

- La trajectoire actuelle de l'abattoir Montagne Sud, avec la perte d'activité continue, conduit à un résultat d'exploitation négatif à -59 k€.
- La création d'un CTG permettrait d'améliorer ce résultat d'exploitation de +28 k€ et ainsi de l'amener à -31 k€
- Néanmoins,
 - L'équilibre ne serait pas atteint
 - L'activité de 80Tc du CTG ne sera pas atteinte avant plusieurs années

=> Sans un plan de rétablissement de l'équilibre économique de la partie Boucherie, la création d'un CTG à l'Abattoir Montagne Sud n'est pas envisageable économiquement

➤ 3ème partie : quelle faisabilité juridique

- Cadre juridique
- Les SCIC

➤ Réflexion juridique

▪ Le cadre :

- Montagne Sud est une SA en propriété-exploitation
- Nécessité d'investissement par futurs usagers du CTG

=> Nécessité de restructuration juridique afin de :

- Apporter du capital pour financer investissement
- Permettre à tous les types d'acteurs de contribuer
 - ! Beaucoup de statuts non « économique » (association loi 1901, EP, EPIC, Syndicat...)
- Participer activement à la gouvernance

▪ Rencontre avec FR SCOP (9/02)

▪ Rencontre KPMG – Montagne Sud (20/02 puis 3/05)

=> Piste proposée : création d'une SCIC avec apport/cession actif de la SA

Les catégories d'associés SCIC

1. **Des salariés de la coopérative,**
2. **Des bénéficiaires** (usager « boucherie », usagers « Gibier »)
3. Des bénévoles, (non retenus)
4. Des collectivités publiques et leurs regroupements (ex EPCI, CD88, CDA88, ONF...)
5. Toute personne physique ou morale qui contribue par tout autre moyen à l'activité de la coopérative. (FDC88, GIC...)

Orientation proposée : cession du fond + murs

- Création indépendante d'une SCIC
 - Rachat du fond + murs à la SA par la SCIC
 - Possibilité de « crédit vendeur », avance en comptes courants
 - Prise de capital de la SA dans la SCIC aux côtés des autres acteurs : chasseurs, éleveurs, collectivités, salariés ...
 - La SA Montagne Sud dispose d'un bail à construction sur le foncier, mais ça ne serait pas un frein au transfert dans la mesure où l'activité initial est maintenue
-
- On repart d'une structure « propre »
 - Facilitateur pour lever des fonds
 - Plus facile d'intégrer des Collectivités qui financeraient les CCG
 - SA reste SA et gère indépendamment sa « fin de vie »

➤ 4ème partie : piste de développement commercial

Des rencontres avec de potentiels partenaires ont été réalisées

- Société NEMROD
- Société Cheville Est
- Société TEMANA
- Société Esprit Sauvage

Société Nemrod :

- Installée à Freland (67)
- Spécialisée dans la filière gibier
- Dispose d'un atelier de Traitement, découpe et transformation
- Serait intéressé par une structuration CCG
- Ne souhaite pas d'implication plus importante
- Pas intéressé par une gestion du site
- Pas intéressé par un rachat de gibier en carcasse

➤ Société Cheville Est

- Installée à Moyenmoutier (88)
- Spécialisée dans le commerce de viande de boucherie
- Dispose de boucheries artisanales, dont 1 nouvelle à Anould avec une orientation « transformation du gibier »
- Potentiellement intéressée pour acheter du gibier « estampillé », soit pour compléter sa gamme commerciale, soit pour développer une activité de transformation en propre
- Mais pas pour investir dans un outil de traitement

25

➤ Société TEMANA :

- Implantée à Nancy, mais fonctionnant sans moyen matériel
- Spécialisée dans la transformation et distribution en GMS de saucisson de gibier
- Travaille en sous-traitance avec des établissements spécialisés
- Rachète un peu de gibier en carcasse, mais surtout des « pains de gibier » à transformer
- Serait intéressé par un approvisionnement tracé et identifié Grand Est
- Facteur prix très important
- Ne souhaite pas d'implication plus importante
- Pas intéressé par une gestion du site
- Pas intéressé par un rachat de gibier en carcasse

Société Esprit Sauvage

- Implantée à Ventron
- Présent à l'expo trophées 2024, projet de développement de son activité transformation de venaison (saucissons, terrines, fumés, ...)
- Serait intéressé par un approvisionnement tracé et identifié Grand Est
- Ne souhaite pas d'implication plus importante
- Pas intéressé par une gestion du site

Conclusion générale

Les faisabilités techniques, sanitaires et juridiques ont été confirmées.

La faisabilité économique n'est pas acquise compte tenu de la perte de vitesse de l'activité boucherie de l'abattoir Montagne Sud.

En cas de stabilisation de l'activité Boucherie de Montagne Sud, l'investissement pourrait être envisager **si une filière locale spécifique s'est développée** permettant un **apport rapide d'activité de 80 T carcasse** annuelle minimum

Aucun des acteurs rencontrés n'est aujourd'hui prêt à s'engager dans des investissements conséquents pour la création d'un CTG

Néanmoins, 2 acteurs (Nemerod et Cheville Est) pourraient être ouverts à des échanges pour mieux structurer l'amont de la filière venaison

Perspectives

- Quelques soient les pistes commerciales, **la mise en place de Centre de Collecte du Gibier correctement réparti sur le territoire est nécessaire**
- Compte tenu de **l'absence de maturité économique de la filière**, aucun des acteurs n'est prêt à investir dans ces CCG
- Un **appui fort des collectivités est donc indispensable** pour initier un cercle vertueux de structuration de la filière en contribuant à la prise en charge et à la prise de risque liés à ces mises en place
- Des discussions avec chacune des 2 sociétés identifiées sont indispensables pour définir les conditions potentielles de mise en place d'une filière et des **conditions de partage de la valeur ajoutée**
- Après développement commercial d'une filière locale, et sous réserve d'un équilibre économique retrouvé à l'abattoir Montagne Sud, une confortation avec la création d'un CTG pourra être envisagée

Conditions de réussite d'une filière : le partage de la valeur

- Une filière locale pourra se mettre en place si les 2 composantes conventionnent
- Chasseurs :
 - Fournir les carcasses demandées par distributeur
 - Carcasses « propres »
- Distributeur :
 - Avoir une garantie d'approvisionnement en volume, prix, qualité
 - Redistribuer une partie de la Valeur ajoutée si objectifs dépassés
- Piste proposée :
 - Un prix de base « départ chasse » défini conjointement pour la campagne, avec les critères techniques nécessaires à la réussite de la filière : nombre d'animaux / gamme; qualité d'éviscération; qualité de tir (pas de mauvaises balles)
 - => Ces critères déterminent un objectif de prix de revient / kg carcasse commercialisable
 - En fin de campagne, on recalcule le prix de revient réel / kg carcasse commercialisable à partir des données réelles de la campagne.
 - => La valeur ajoutée supplémentaire est partagée entre chasseurs et distributeur

Exemple de partage Valeur Ajoutée

	Base (contrat)	Réal	Rmq
Fonctionnement CCG	27 600 €	27 600 €	200€/CCG*6*23sem
Poids en poils	40 250 kg	54 1365 kg	Base 30 Sg/15Ch/5Cf par sem Si Real= 40 Sg/20 Ch/7Cf
Ramassage	17 480 €	16 500 €	Base 8740 km*2€ Si Réal = 8250 km
Poids carcasse	28 031 kg	36 940 kg	
Poids commercialisable	23 826 kg	33 247 kg	Base : 15% de saisie Si Réal : 10% de saisie
Prix de base	75 600 €	102 695 €	1€Sg; 5Ch; 3Cf
Prix dépouille	25 217 €	32 826 €	Tarif Luxeuil
Cout de production / kg commercialisable	6€14 / kg com	5€42 / kg com	+0,72 € d'économie sur cout de prod => 0,36 / kg pour chasseur => + 0,36€/kg pour distrib

► Pour aller plus loin

- Valider le principe du schéma par les Chasseurs et élaborer un projet de contrat
- Trouver un distributeur volontaire prêt à s'engager
 - => objectif de volume et de prix de revient / kg commercialisable
- **Tester sur quelques tournées** pour valider les principaux critères : cout ramassage, temps chargement déchargement, cout SAPS, rendements réels, saisie... objectif prix
- Finaliser le modèle économique
 - Contrat, formule calcul, cout d'implantation des CCG...
- Passer en phase déploiement
 - Chasse => validation cahier des charges CCG, y compris fonctionnement et mise en place d'un maillage de CCG, recherche des lieux, équipements, investissements...
 - Distributeur : signature des contrats d'approvisionnement avec partage valeur ajoutée